80

AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP22-4-77111236

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE
(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Villa Blanche - 62, Avenue Nationale - La Neuvillette, 51100 REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

BULLETIN N° 93 - 8 AVRIL 1977 Abonnement annuel : 50 F

ARBORICULTURE FRUITIERE

Tavelure du pommier et du poirier

Les pluies du ler au 4 avril ont lessivé les arbres en toute région ; si aucun traitement n'a été effectué depuis ces dates, il est recommandé de le faire le plus rapidement possible. Malgré les températures très basses cette période pluvieuse a pu provoquer des contaminations ; nous prions nos abonnés de nous prévenir des premières taches qu'ils pourraient constater.

Monilia du cerisier - prunier

En secteurs précoces, les gelées de fin mars ont provoqué de graves dégâts même sur boutons fermés. Une protection des arbres doit être assurée malgré tout, afin d'éviter l'installation du champignon dans les bouquets floraux détruits et sur jeunes pousses.

Chenilles diverses

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les chenilles de toutes espèces restent actives malgré les basses températures. Surveiller très attentivement les arbres en contrôlant régulièrement les bouquets floraux et foliaires et intervenir si nécessaire.

Araignées rouges

Aucune éclosion n'a encore eu lieu.

Groseilliers - Cassissiers

Les pucerons ont commencé leurs dégâts (feuilles boursouflées, rougeâtres) utiliser de préférence un aphicide systémique pour les combattre.

Framboisier : Dessèchement des rameaux par le Didymella, effectuer un premier traitement à l'aide d'une spécialité à base de Benomyl, Captane, Dithianon, Mancozèbe, Méthylthiophanate ou Thirame.

GRANDE CULTURE

Dégâts de gelée sur colzas d'hiver

Les dommages occasionnés par la gelée du 31 mars et ayant fait l'objet d'une mise en garde sur des retournements prématurés (notre avis du ler avril) peuvent maintenant être évalués.

Le comportement des cultures a été très variable suivant région, situation, variété, dose et date d'apport de la fumure azotée, présence éventuelle de larves de l'altise à tête dorée.

Bien que depuis plus de trente ans aucun accident similaire n'ait été constaté, ce qui exclut toute possibilité de référence, les cultures doivent être classées en quatre groupes :

- peu atteintes avec tiges légèrement sinueuses et dont le rendement ne doit pas être affecté (cas assez rares)
- à déformations plus ou moins généralisées des tiges amenant un port semi-rampant, mais rares lésions de la moelle bien que les tissus externes puissent prendre un aspect blanchâtre à l'emplacement des lésions (cas les plus fréquents). Ces cultures sont à conserver

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE-ARDENNE - Directeur-Gérant P. JOURNET

- à déformations généralisées des tiges avec nécroses profondes des tissus amenant une destruction de la moelle (cas assez fréquents). On peut tenter de conserver s'il y a moins de 50 % de tiges nécrosées.

- à déformations généralisées et nécroses intéressant plus de 50 % des tiges : culture à retourner (cas rares).

Lorsqu'une culture de remplacement est difficile à implanter en fonction de considérations multiples, on peut tenter de conserver le colza en passant un gyro-broyeur, de préférence déporté, réglé de manière à sectionner les tiges à 6-8 cm de hauteur et favorisant ainsi l'émission de nouveaux bourgeons à partir du collet.

En raison d'un risque grave d'alternaria nous déconseillons l'implantation d'un colza de printemps sur colza d'hiver retourné.

Méligèthes sur colza d'hiver

Sur les cultures peu ou moyennement touchées par le gel l'évolution se poursuit vers la floraison sans que les méligèthes se révèlent dangereux. Il est rappelé que tout traitement est inutile dès que les cultures commencent à fleurir, ce qui est le cas pour les plus hâtives.

Charançon des siliques

Ce parasite est rare et ne demande aucune intervention.

Maladies de pied sur céréales d'hiver

Hormis pour les blés semés très tôt et drus, les maladies de pied sont encore rares ou peu développées ; il en est de même sur les escourgeons.

En fonction des conditions climatiques toute intervention fongicide est déconseillée sauf dans les très rares cas ou l'implantation de la maladie menace déjà les tiges.

Dès le retour d'un temps plus poussant un examen généralisé des cultures s'imposera afin de déterminer l'opportunité d'une intervention.

Oïdium sur céréales

Tout traitement est actuellement déconseillé.

Rhynchosporiose sur escourgeon

La maladie parait assez rare jusqu'à présent et les taches brun-olivâtre observées sur feuilles sont généralement des attaques avortées d'oïdium.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire CHAMPAGNE,
J. DELATTRE

n° du papier de presse 529 AD

1) Il s'agit de suivre, dans chaque secteur, l'évolution de la situation phytosanitaire des céréales.

Les informations seront diffusées par le canal des bulletins d'avertissements agricoles (abonnement 50 F/an auprès du Service de la Protection des Végétaux), par un répondeur téléphonique dont le numéro est : (16 - 21) 23.25.13. (Ce répondeur sera en fonctionnement 24 heures sur 24 à la Station d'Avertissements Agricoles d' Arras à partir du 18 Avril 1977 et aura pour vocation la diffusion d'un bilan de la situation phytosanitaire des cultures de céréales), par les journaux et éventuellement les émissions régionales de radio et de télévision, etc...

2) Il est bien évident cependant que, compte tenu de la grande variabilité des cultures de céréales en France, il n'est pas possible de donner deconseils précis au niveau de chaque parcelle.

Seul l'agriculteur alerté par les Avertissements est en mesure d'apprécier l'état sanitaire exact sur son exploitation. Ce n'est qu'en fonction de quelques contrôles simples en culture qu'il pourra juger de la conduite à tenir (traitement ou non traitement).

Afin de mener à bien ce programme qui intéresse notre pays tout entier, il était nécessaire de prévoir une organisation largement décentralisée. Dans ce but, des groupes "Protection des cultures de céréales" sont actuellement remis en place dans chaque région à l'initiative des Ingénieurs du Service de la Protection des Végétaux chargés des Avertissements Agricoles. Ils auront à jouer un rôle de coordination entre tous les participants au réseau, et devront mettre au point concrètement l'implantation des postes de surveillance, l'information des observateurs, la centralisation et l'exploitation des données, la diffusion des avertissements...

Si vous désirez vous associer à cette action, ou tout simplement bénéficier des services qu'elle offrira aux praticiens, nous vous invitons à prendre contact avec la Station d'Avertissements Agricoles de votre région qui vous donnera tous renseignements utiles.

Notre service dispose depuis le mois de Septembre d'une antenne à Amiens en la personne de Monsieur HEUX avec lequel il sera possible de prendre contact soit directement, soit par notre intermédiaire.

Poste d'Amiens - Monsieur HEUX

MINISTERE DE L'AGRICULTURE-
SERVICE DE LE PROTECTION DES VEGETAUX

12, rue de Dijon

80040 AMIENS - Tèl. : (16 - 22) 92.13.68 - Poste 75.

C.P.P.A.P. N° 533 - A.D.

L'Ingénieur d'Agronomie,

D. CALLU

P 178